

CONVOCACTION

Date : 28 mai 2024
Affichée le : 28 mai 2024

L'an deux mille vingt quatre, le trois juin à 19h00, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances sous la présidence de Monsieur Jean-Claude VILLEMMAIN, Maire Creil.

Nombre de conseillers :

En exercice : 39
Présents : 25
Votants : 31
Pouvoirs : 8
Absent : 6

Étaient présents : M. Jean-Claude VILLEMMAIN - Mme Sophie LEHNER - M. Karim BOUKHACHBA - M. Thierry BROCHOT - Mme Döndü ALKAYA - M. Abdoulaye DEME - M. Adnane AKABLI - Mme Yesim SAVAS - M. Cédric LEMAIRE - Mme Fabienne LAMBRE - Mme Catherine MEUNIER - M. Fabrice MARTIN - Mme Bérénice TALL - M. Ahmet BULUT - Mme Mariline DUHIN - M. Ammar KHOULA - M. Babacar N'DIAYE - M. Mohamed AÏT MESSAOUD - Mme Jessica ELONGUERT - M. Mohammed EL OUASTI - Mme Anne-Gaëlle PEREZ - M. Moussa EL MOUSSAOUI - M. Hicham BOULHAMANE - M. Amadou KA - M. Noureddine NACHITE.

LISTE DES DELIBERATIONS

AFFICHEE ET PUBLIEE SUR LE SITE
DE LA VILLE LE : 05 juin 2024

DELIBERATION PUBLIEE SUR LE
SITE INTERNET DE LA VILLE LE :

le 06 juin 2024

Absents représentés

M. PERRIN

Mme SAKHO

Mme SOW

M. ZAHRAOUI

Mme SENET

Mme JACQUEMART

Mme M'BAYE

Mme MEHADJI

Pouvoir à Mme MEUNIER

Pouvoir à M. AKABLI

Pouvoir à M. DEME

Pouvoir à M. AÏT MESSAOUD

Pouvoir à M. MARTIN

Pouvoir à M. BOULHAMANE

Pouvoir à M. KA

Pouvoir à M. NACHITE

Absents non représentés

Mme MOUSSATEN, Mme FAZAL, Mme HAMADOUCH, Mme DUCHATELLE, M. LUCAS, M. FACCHINI.

Secrétaire de séance : Mariline DUHIN

9 Creil c'est l'été 2024 - Subvention sur projet

■ **Rapport de présentation :**

Karim BOUKHACHBA, Adjoint

La Ville de Creil comme chaque année proposera différentes animations afin d'offrir aux habitants un programme riche et varié en période estivale notamment à travers l'organisation d'un village olympique du 15 juillet au 18 juillet au Vélodrome mais aussi une nouvelle édition de « Creil c'est l'été – Club Paris 2024 » du 22 juillet au 11 août sur la plaine de jeux.

Afin d'enrichir la proposition d'activités estivales aux creillois et valoriser le tissu associatif, un appel à projet a été lancé aux associations.

Il est proposé au conseil municipal d'octroyer les subventions détaillées dans le tableau ci-dessous :

ASSOCIATION	Description de l'action	Montant
FEMMES SANS FRONTIERE	3 jours sur le site de la Plaine de jeux: animation stand créatifs, jeux de société Mais également au mois de juillet, mise en place d'une initiation football avec AFC Creil et de Boxe avec Athletic Boxing, organisation de 2 animations contées sur l'île St Maurice avec prestataire	1 200 €

LUDO PLANETE	Propose un espace de jeux et de partage à cœur du quartier de la Guynemer: jeux pour tous espace accessible, sécurisé et intergénérationnel et interculturel.	700 €
COMITE DE JUMELAGE	Faire connaître l'Europe en inter action avec le public et les intervenants de jeunes européens.	310 €
GENERATIONS UNIES	Animations intergénérationnelles autour de jeux sportifs, créatifs,...	300 €
CARNAVAL DES POSSIBLES	Atelier pour sensibiliser les enfants sur la surconsommation ainsi que sur la possibilité de donner une seconde vie aux objets: 8 jours d'intervention. Sur 4 jours: un atelier construction de jardins miniatures, de bateaux à voile, chasse au trésor "nature et recyclage". 2 jours appel à l'association "les enjeux de Pontpoint" autour de jeux coopératif 2 jours avec l'association "Jean de la Lune" création de marionnette	1 200 €
ASSOCIATION DES SAUVETEURS DE L'OISE	Mise en place d'un dispositif prévisionnel de secours	3 308 €
COUP DE POUCE SCOLAIRE	Atelier de travaux manuels: confection d'une torche olympique et d'une couronne olympique, atelier de perlage, porte clé, bracelet brésilien, jeux de société, maquillage	1 000 €
SOS RACISME	Ateliers peinture et de collage et jeux de société	500 €
ASSOCIATION DES LOCATAIRES DU MOULIN	Partager un café avec les habitant autour d'un café convivial accompagné de jeux pour les enfants	350 €
LES OUBLIES	Accompagnement des jeunes dans leur parcours : action autour de l'orientation et l'insertion	700 €
SAVOIR VIVRE ENSEMBLE	Mise en place des stages de foot et work out sur le terrain de foot	800 €
ENTENTE ATHLETIQUE DE CREIL	Organisation d'un relais familial multi activité	300 €
Athletic Boxing Club Sud Oise	Mise en place d'ateliers de boxe + un atelier jugement et arbitrage	1 000 €
E sport community	Organisation de tournois sur switch	400 €
Sud Oise Sport Handicap	Mise en place d'ateliers afin de découvrir différents sports adaptés	1 000 €
Sud Oise Sport Handicap	Proposition de randonnées pour les séniors et personnes en situation d'handicap aidées par des jeunes de la ville	1 000 €

Envoyé en préfecture le 06/06/2024

Reçu en préfecture le 06/06/2024

Publié le

ID : 060-216001743-20240606-09_DEL_CM030624-DE

700 € 

Aussi, il vous est demandé d'autoriser le versement de ces subventions et d'approuver la convention fixant les modalités de versement pour cette subvention auprès de chaque association.

Les membres suivants du Conseil Municipal ne prennent pas part au vote du fait de leur implication dans les associations : Mme Loubina FAZAL, M. Ammar KOULA, Mme Fabienne LAMBRE.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Amiens sis 14 rue Lemerchier – 80000 Amiens dans un délai de deux (2) mois à compter de la date à laquelle elle est certifiée exécutoire. Le tribunal administratif peut être saisi au moyen de l'application télécourant citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr

■ **Le conseil municipal :**

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L21
Vu les crédits inscrits au budget de la Ville,
Vu l'avis de la commission « Finances et Synthèse » en date du 21 mai
Vu la convention annexée,
Considérant le besoin de trésorerie des associations,
Considérant les projets présentés,
Entendu le rapport de présentation,

Envoyé en préfecture le 06/06/2024
Reçu en préfecture le 06/06/2024
Publié le
ID : 060-216001743-20240606-09_DEL_CM030624-DE

■ **Vote**

Votants : 31	Pour : 31	Contre : 0	Abstention : 0	Ne prends pas part au vote : 2
--------------	-----------	------------	----------------	--------------------------------

■ **Décide à l'unanimité :**

Article 1^{er} : D'approuver la convention type jointe en annexe.

Article 2 : D'autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer la convention type.

Article 3 : D'autoriser le versement des subventions au titre de l'appel à projet « Creil, c'est l'été 2024 ».

Article 4 : D'imputer les dépenses correspondantes aux comptes prévus à cet effet dans le budget de la Ville.

CREIL, le **06 JUIN 2024**
Pour extrait certifié conforme,

Monsieur Jean-Claude VILLEMAIN

Maire de Creil
Président de l'ACSO



Madame Mariline DUHIN



La secrétaire de séance